



---

## TDR

*APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES  
TECHNIQUES EFIR AU GABON ABATTAGE  
CONTRÔLÉ  
PROJET : GAB-EFIR*

**Coopération financière COMIFAC - Allemagne  
Programme de «Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »  
COMIFAC/KFW  
Projet N° BMZ: 2008 66 707**



# TERMES DE REFERENCES

Appui à la mise en œuvre des techniques EFIR au Gabon  
Abattage contrôlé  
PROJET : GAB-EFIR

## 1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

### 1.1 Contexte et identification des partenaires bénéficiaires

Plusieurs entreprises forestières installées au Gabon sont engagées dans la gestion durable des forêts. Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts, elles souhaitent fortement intégrer dans leurs pratiques les méthodes d'Exploitation Forestière à Impact Réduit (EFIR), notamment en abattage contrôlé.

Le Projet GAB-EFIR vise à dispenser aux entreprises forestières une formation continue en abattage contrôlé, étalée sur une période de 12 mois (une deuxième année, optionnelle, pourra être envisagée en fonction de la qualité des résultats obtenus), à raison de 2 sessions de formation par an. Cet objectif principal s'inscrit notamment dans le respect et l'atteinte des exigences du référentiel FSC.

Les cinq partenaires bénéficiaires du Projet GAB-EFIR sont les entreprises suivantes :

- Precious Woods Gabon (Certification FSC-FM et CoC)
- Compagnie des Bois du Gabon, (Certification FSC-FM et CoC)
- Rougier Gabon (Certification FSC-FM et CoC)
- Cora wood Gabon (OLB et FSC CoC sur le site industriel)
- Somivab (Volonté d'atteindre le niveau OLB)

### 1.2 Objectif principal et objectifs spécifiques

L'objectif principal du Projet est d'améliorer la qualité et le suivi des opérations d'abattage et de façonnage des arbres exploités industriellement afin de contribuer à la gestion durable des forêts.

Les objectifs spécifiques du Projet sont les suivants:

1. Réduction de l'impact négatif de l'exploitation sur le peuplement résiduel ;
2. Accroissement des rendements par une meilleure valorisation de la ressource ;
3. Amélioration de la sécurité des opérateurs ;
4. Formation des formateurs "Chefs abatteurs" internes aux entreprises ;
5. Etablissement de procédures de suivi-évaluation des opérations d'abattage-tronçonnage ;
6. Conception d'un livret pédagogique et de fiches techniques.

## 2 METHODOLOGIE ET RESULTATS

### 2.1 Identification du personnel cible

Le personnel cible concerné par la totalité du Projet GAB-EFIR (12 mois dans un premier temps) est constitué des postes (nombre de participants) suivants :

Spécifiquement

- Abatteurs (62 ouvriers)
- Aides abatteurs (62 ouvriers)
- Tronçonneurs (Etêteurs forêts et parc) (48 ouvriers)

Dans une moindre mesure

- Chefs de site (5)
- Chefs de chantier et chefs d'exploitation (16)
- Responsables aménagement (5)
- Responsables certification (4)

Au total, le Projet permettra de former 202 personnes. Il est considéré qu'une personne est formée à raison de 2 jours par session. Ce qui représente 4 jours de formation (2 sessions) pour chaque participant sur la durée totale du projet.

## **2.2 Définition de la prestation**

Le Projet GAB-EFIR s'étale *dans un premier temps sur une période de 12 mois*, soit un total de 36 semaines pour l'ensemble du Projet. Les entreprises bénéficiaires recommandent explicitement la qualité du travail de Monsieur **Laurent Repan**, formateur professionnel chez **Nature+**. De plus, plusieurs entreprises au Gabon collaborent déjà avec **Nature+** et ont entièrement confiance en son équipe.

Sur cette période, le Projet GAB-EFIR vise ainsi à affecter pendant 36 semaines un formateur expatrié, professionnel en abattage contrôlé, au Gabon. Sous la supervision technique et organisationnelle d'un ingénieur de projet EFIR, ce formateur dispensera les formations sur l'ensemble des chantiers forestiers des différentes entreprises bénéficiaires. En intervenant régulièrement et par le biais d'excellentes compétences techniques et pédagogiques, l'appropriation des techniques EFIR sera accrue.

*Suivant la qualité des résultats obtenus, une deuxième année de formation pourra être envisagée, pour renforcer la formation des "chefs abatteurs » et de leurs auxiliaires.*

En collaboration avec l'ingénieur de projet EFIR, des propositions de modalités de suivi-évaluation seront faites pour chaque entreprise, dès le début de l'intervention. Au terme des 36 semaines de formation, un livret pédagogique et un ensemble de fiches techniques internes aux entreprises seront élaborés.

Tout au long du Projet, l'ingénieur de projet EFIR supervisera la bonne réalisation du Projet GAB-EFIR en accord avec les objectifs prédéfinis entre les bénéficiaires et le PPECF.

Les entreprises bénéficiaires assureront la logistique au Gabon et sur les chantiers forestiers. Elles apporteront au formateur et à l'ingénieur de projet EFIR le logement et la restauration au Gabon et sur les chantiers forestiers.

## **2.3 Résultats attendus**

Le Projet GAB-EFIR devra aboutir aux résultats suivants :

- Appropriation des technique EFIR en abattage contrôlé par l'ensemble du personnel formé ;
- Identification et formation des "chefs abatteur" ;
- Evaluation continue de la qualité du travail fourni par les participants formés lors de chaque session ;
- Elaboration d'un outil destiné au suivi-évaluation ;
- Conception de fiches techniques et d'un livret pédagogique ;
- Diffusion des rapports internes à chaque entreprise sur l'évolution du projet en intégrant les notions d'amélioration de la qualité de l'abattage et l'accroissement des rendements matières.

## **2.4 Livrables**

- Un guide technique opérationnel et générique sur l'abattage contrôlé en zone tropicale sera élaboré sous la forme de fiches techniques et de procédures opérationnelles. Ce guide sera diffusé au sein des sociétés du consortium et mis en ligne sur le site web du PPECF.
- Suite à un diagnostic initial des capacités du personnel, des rapports de formation semestriels internes aux entreprises seront rédigés en se basant sur une matrice d'indicateurs de suivi du personnel suivi.
- Un rapport technique et financier semestriel sur l'état des activités et des dépenses à l'attention de chaque société partenaire et du PPECF.
- Un rapport narratif et financier annuel public à l'attention du PPECF comprenant tous les items du guide technique, en particulier les aspects environnementaux, pour une mise en ligne sur le site web du PPECF.

### 3 CALENDRIER PREVISIONNEL

#### 3.1 Phases du projet et organisation générale

Année 1 : formation et encadrement / Suivi et évaluation / Identification des "chefs abatteurs" / Conception du livret pédagogique et des fiches techniques

Année 2 (optionnelle) : continuité de l'année 1 / Formation des "chefs abatteurs" et auxiliaires.

Les entreprises étant de tailles différentes, la prestation sera évidemment différente avec chacune d'entre-elles.

Rougier :	8 semaines par session, soit 16 semaines par an	4 chantiers
Precious Woods :	3 semaines par session, soit 6 semaines par an	3 chantiers
CBG :	3 semaines par session, soit 6 semaine par an	3 chantiers
Corawood :	2 semaines par session, soit 4 semaines par an	1 chantier
Somivab :	2 semaines par session, soit 4 semaine par an	1 chantier

#### 3.2 Calendrier prévisionnel

/Mois	Mois 1		Mois 2		Mois 3		Mois 4		Mois 5		Mois 6		Mois 7		Mois 8		Mois 9		Mois 10		Mois 11		Mois 12	
Année 1	F+I	F+I	F	F		F	F	F		F	F	F		F	F	F		F	F	F		F+I	F+I	F
Année 2	F	F	F	F		F	F	F		F	F	F		F	F	F		F+I	F+I	F		F	F	F

\* F = Formateur présent sur site et I = Ingénieur présent sur site

L'ingénieur de projet EFIR sera présent tout au long de la durée du Projet en termes de coordination.